

310

E 53, Archiv-Nr. 247

*Der schweizerische Gesandte in Rom, J. B. Pioda,
an den italienischen Aussenminister, A. di San Giuliano*

Kopie

N

Rome, 9 mars 1912

Je suis chargé d'insister à nouveau auprès de Votre Excellence pour que la convention du Gothard soit discutée au plus tôt au sein du Parlement italien, afin que l'Assemblée fédérale puisse à son tour la prendre en considération dans sa



674

12. MÄRZ 1912

séance ordinaire du mois de juin¹. Le Gouvernement de la Confédération est persuadé que le retard apporté à l'approbation de cette convention ne peut que gêner le développement de stipulations destinées à favoriser et augmenter le commerce et le trafic entre les trois pays contractants.

Je serais donc reconnaissant si Votre Excellence voulait bien prendre les mesures qu'Elle croira opportunes pour provoquer la discussion de la convention au Parlement.

1. Deutscherseits wurde der Vertrag am 12. März 1912 in dritter Lesung einstimmig angenommen.